

LA PRESSE

IMPRIMERIE DE PUBLICATION

T. BERTHAUME, Éditeur.

NOS 714 RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

Abonnements

Éditions quotidiennes... \$2.00 par an.

Édition hebdomadaire... \$1.00 par an.

Édition mensuelle... \$0.50 par an.

Papier d'attente.

LA PRESSE

MONTREAL, CANADA

CIRCULATION DE LA PRESSE

POUR LA SEMAINE FINISSANT

LE 17 JUIN 1893

Lundi... 28,875

Mardi... 28,098

Mercredi... 29,092

Jeudi... 29,118

Vendredi... 29,235

Samedi... 32,455

Total... 177,773

Circulation Moyenne par Jour

Samedi finissant le

17 JUIN 1893

29,628

MONTREAL, 19 JUIN 1893.

LA PRESSE sera adressée à la

campagne, pendant la saison d'été,

à raison de 25 cents par mois.

LA CONVENTION LIBERALE

Demain le parti libéral tiendra

de grandes assemblées auxquelles

prendront part des députés venus

de tous les districts électoraux du

Canada.

Dans quel but cette grande

convention a-t-elle été convoquée?

C'est simplement pour concer-

ter un plan d'attaque contre le

gouvernement conservateur, cette

réunion ne servira en rien les in-

térêts généraux du pays.

Le pays commence à se lasser des

lutes de parti et des combats que

se livrent les fractions et les fac-

tions de ces partis pour s'emparer

du pouvoir.

Ce que le pays veut c'est connaître

le programme des hommes qui

aspirent à le gouverner: c'est savoir

quels sont les principes que ces

hommes professent et entendre

appliquer quand ils auront enfin

mis la main sur l'assiette au beur-

re, comme dit irrépressiblement

le peuple.

Ce qui nous intéressera de la con-

vention qu'il s'ouvrira demain, c'est

de savoir ce que le parti libéral

entend faire et quelles propositions

il veut faire à la prochaine élec-

tion: le vote populaire lui confie

les destinées du pays.

C'est de savoir quelles réformes

M. Laurier entend faire subir au

tarif.

Quelle ligne de conduite, il est

prêt à suivre dans la question des

écoles séparées du Manitoba.

Quelles sont ses vues sur les pro-

blèmes sociaux dont la solution

tombe dans les attributions du pou-

voir fédéral, etc., etc.

En un mot, ce que LA PRESSE et

ses lecteurs désirent connaître

c'est le programme du parti libéral,

afin de pouvoir l'étudier.

LA PRESSE n'a aucun parti pris,

n'est enchaînée à aucun parti et

attend que le parti libéral se décide

à formuler son programme pour

apprécier ce qu'on peut attendre

de lui et de la convention qu'il a

appelée.

LES ABONNEMENTS GRATUITS

Nous lions les lignes suivantes

dans le *Pionnier de Sherbrooke*;

elles sont d'actualité quotidienne

dans le *Journalisme canadien*;

français:

"Comme la plupart de nos con-

frères, sans doute, il nous arrive

souvent de recevoir une gracieuse

invitation de la part d'un club lit-

téraire, d'une association de bien-

faisance ou d'un cercle quelconque,

à l'effet d'obtenir l'envoi gratuit de

notre journal.

Ces demandes sont générale-

ment faites au nom de l'intérêt pu-

blic. Il s'agit de contribuer à un

mouvement patriotique, à une bonne

œuvre, etc., etc.

L'administration de notre jour-

nal est toujours heureuse de faire

sa part pour aider, dans la mesure

de ses ressources, les entreprises

de charité; mais en même temps,

la prudence et la justice nous im-

posent l'obligation de conduire no-

tre établissement d'après les règles

de la finance.

Certaines gens, d'ailleurs bien

intentionnés, semblent ignorer ce

que coûte la publication d'un jour-

nal. Il est évident que si on con-

naissait les frais énormes qu'il faut

reusement avoir trop compris la
force de l'imprimerie. Il s'en fait
partout un levier puissant, une
arme terrible. Et on dirait que les
partisans de l'erreur sont seuls à
prodiguer des encouragements à
leurs organes. Comme le disait un
grand penseur: "Les enfants de la
lumière se servent du mal et sont
mal servis."

"On nous pardonnera ces remar-

ques, faites en toute franchise.

"Notre journal n'a pas à se plain-

dre de ses amis, qui, en général,

se montrent dévoués et généreux

à son égard; mais il lui arrive par-

fois d'en rencontrer qui entretiennent

de curieuses idées sur l'art de

récompenser les services ren-

due. Les compliments, les louan-

ges, les félicitations sont choses

excellentes et surtout exigent peu

de débours de la part de ceux

qui les font; mais ce sont de ces

excellentes choses qui n'ont qu'un

cours fort restreint, et un éditeur

qui n'aurait pas d'autre monnaie à

offrir à ses créanciers, verrait vite

la hideuse banqueroute à ses por-

tes.

"Si les journaux pouvaient être

envoyés gratuitement à tout le

monde, ce serait un immense bien-

fait pour le public. Il serait peut-

être facile d'en venir à. Il suffirait

de forcer le fabricant de papier à

fournir sa marchandise sans exiger

de paiement, l'ouvrier typographe

à travailler sans salaire; le chauf-

frage, l'éclairage, l'usage d'un ate-

lier, etc., etc., seraient naturelle-

ment gratuits. Quant aux rédac-

teurs, nouvelles, gérants, etc., etc.,

ils pourraient probablement vivre

de l'air du temps.

Dans ces conditions, l'abonné ne

payant cesserait de causer une in-

justice flagrante."

Le *Moniteur du Commerce* fait

suivre cet article des réflexions su-

ivantes:

"Le journalisme est une carrière

sérieuse, et ceux qui s'y engagent

doivent faire honneur à leurs obli-

gations, de quelque nature que

soient, tout en ayant en vue le

bien général. Or, il existe dans

notre petit monde religieux, politi-

que, économique, social et commer-

cial du Canada, une quantité de

braves âmes qui croient qu'un

journal est quelque chose

comme le *Piat lux* de la Gé-

nése, et sont constamment à la

recherche de publicité. Celui-ci

parce qu'il veut être candidat quel-

que part, celle-là parce qu'elle a

une petite œuvre à faire mousser,

où les hommes n'ont rien à voir;

et autre parce qu'il croit vrai-

ment que, à moins qu'il mette

son nez et son nom, le monde s'é-

croulerait; un autre parce qu'il

voudrait vendre sa marchandise ou

sa pacotille; tous pour un motif

intéressé. Or, pour publier un jour-

nal il faut payer le papier, l'encre,

les caractères, la composition, la

correction des épreuves, l'impres-

sion, le pliage, la distribution, les

timbres, le loyer, la lumière, l'eau,

les taxes municipales, les portes

éventuelles, etc., même la rédac-

tion.

"Les mendiants de publicité ou de

notoriété ne considèrent par ces

choses. — "Ça ne vous coûte rien"

nous disent-ils —

"Et bien c'est fini ce jeu avec ce

journalisme, nous l'espérons: vous

voulez passer dans l'opinion publi-

que par l'intermédiaire de la presse,

payez donc alors, comme vous

payez à votre marchand les cinq

livres de sucre, ou la verge de cal-

icot dont vous avez besoin. C'est pour

vous-même que vous demandez le

travail et l'espace d'un journal;

payez, payez! — c'est de stricte jus-

tice! et laissez à ce journal le

soin de s'occuper de faire son

chemin auprès du public. Un jour-

nal représente une idée à lui dont

il est responsable. Si les autres

veulent exploiter sa position qu'ils

paient, encore une fois!

"Une de nos grandes joies aujour-

d'hui est de constater que les édi-

teurs et les rédacteurs de journaux

canadiens-français et canadiens-

anglais sont suffisamment dégagés

des influences de toutes les classes

d'exploiteurs de publicité pour do-

miner la situation et se faire payer

raisonnablement sur l'ongle.

"Le journalisme est maître de la

situation. — A bon entendeur salut."

LES TABLETTES HISTORIQUES

Commemoration de trois patriotes de

l'autre siècle. MM. De Lisle,

Adhémar et Powell.

La Société des antiquaires conti-

nuement avoir trop compris la
force de l'imprimerie. Il s'en fait
partout un levier puissant, une
arme terrible. Et on dirait que les
partisans de l'erreur sont seuls à
prodiguer des encouragements à
leurs organes. Comme le disait un
grand penseur: "Les enfants de la
lumière se servent du mal et sont
mal servis."

"On nous pardonnera ces remar-

ques, faites en toute franchise.

"Notre journal n'a pas à se plain-

dre de ses amis, qui, en général,

se montrent dévoués et généreux

à son égard; mais il lui arrive par-

fois d'en rencontrer qui entretiennent

de curieuses idées sur l'art de

récompenser les services ren-

due. Les compliments, les louan-

ges, les félicitations sont choses

excellentes et surtout exigent peu

de débours de la part de ceux

qui les font; mais ce sont de ces

excellentes choses qui n'ont qu'un

cours fort restreint, et un éditeur

qui n'aurait pas d'autre monnaie à

offrir à ses créanciers, verrait vite

la hideuse banqueroute à ses por-

tes.

"Si les journaux pouvaient être

envoyés gratuitement à tout le

monde, ce serait un immense bien-

fait pour le public. Il serait peut-

être facile d'en venir à. Il suffirait

de forcer le fabricant de papier à

fournir sa marchandise sans exiger

de paiement, l'ouvrier typographe

à travailler sans salaire; le chauf-

frage, l'éclairage, l'usage d'un ate-

lier, etc., etc., seraient naturelle-

ment gratuits. Quant aux rédac-

teurs, nouvelles, gérants, etc., etc.,

ils pourraient probablement vivre

de l'air du temps.

Dans ces conditions, l'abonné ne

payant cesserait de causer une in-

justice flagrante."

Le *Moniteur du Commerce* fait

suivre cet article des réflexions su-

ivantes:

"Le journalisme est une carrière

sérieuse, et ceux qui s'y engagent

doivent faire honneur à leurs obli-

gations, de quelque nature que

soient, tout en ayant en vue le

bien général. Or, il existe dans

notre petit monde religieux, politi-

que, économique, social et commer-

cial du Canada, une quantité de

braves âmes qui croient qu'un

journal est quelque chose

comme le *Piat lux* de la Gé-

nése, et sont constamment à la

recherche de publicité. Celui-ci

parce qu'il veut être candidat quel-

que part, celle-là parce qu'elle a

une petite œuvre à faire mousser,

où les hommes n'ont rien à voir;

PROCESSION INTERROMPUE

Par le violent orage d'hier après-midi

Le Saint Sacrement mis à l'abri

Dans la maison d'un ouvrier

Hier après-midi, on a fait la procession du Très Saint Sacrement dans la paroisse de Saint-Jacques. La procession s'est mise en marche à trois heures précises et a suivi le parcours suivant: rue Pléssis, La Fontaine, Panet, Logan, Visitation, Robit, Montcalm et Ontario. Les fidèles marchaient en grand nombre, dans les rangs de la procession. Il y avait un corps de musique et une garde d'honneur. Toutes les rues étaient richement décorées et le drapeau tricolore flottait sur la plupart des maisons situées sur le parcours de la procession.

Malheureusement, la procession a été interrompue par un violent orage, dans la rue Logan, comme elle contournait l'enclos de la rue Visitation. Il était 3 30 heures. M. le curé est entré avec le Saint Sacrement chez M. Joseph Rioux, 247 rue Visitation, où il a été retenu trois quarts d'heure par la pluie. La chapelle a été quelque peu endommagée par la pluie. En quelques instants, les rangs de la procession se sont rompus, les jeunes filles des diverses congrégations vêtues de blanc, se dispersèrent dans toutes les directions, les unes cherchant un abri dans les maisons voisines, les autres se réfugiant sous les galeries. Les enfants de chœur, les Frères des écoles chrétiennes, etc., se mirent aussi à couvrir.

Vers 4 15 heures, la tempête s'étant apaisée, la procession se reforma pour escorter le Saint Sacrement à l'église.

BLESSE GRIEUREMENT

A la suite d'une querelle insignifiante M. Ed. Marchand, fils de M. Marchand, commerçant de foie de Manicoué, a été brutalement assailli vendredi, alors qu'il était à St-Barthelemy, par un individu du nom de Choquette, qui a pris la fuite et n'a pas encore été arrêté. La querelle a pris un milieu d'une discussion au sujet d'une affaire relativement insignifiante. Les blessures de Marchand sont graves.

UNE ENQUETE

Qui porte ombrage à l'Electeur? Les maîtres de poste à la campagne reçoivent actuellement du secrétaire du Département des Postes à la circulaire et la formule de rapport que voici:

DEPARTEMENT DES POSTES, CANADA

Ottawa, 10 juin 1893.

Monsieur, Je dois vous demander de vouloir bien fournir, aussitôt que possible, au maître général des postes, une liste indiquant les noms de toutes les personnes recevant leur correspondance à votre bureau, et qui sont absentes régulièrement à quelque journal ou autre écrit périodique et donnant la désignation du titre des journaux auxquels chacune d'elles est abonnée.

Un approvisionnement de formulaires pour l'établissement de cette liste vous est expédié ci-joint.

Le nom de la même personne pourra peut-être paraître plus d'une fois dans la liste et, lorsque cela arrivera, vous voudrez bien ajouter le chiffre (2) à la suite du nom la deuxième fois qu'il paraîtra, le chiffre (3) la troisième fois, et ainsi de suite.

Je suis, monsieur, Votre obéissant serviteur,

W. D. LESIEUR, Secrétaire.

L'Electeur fait des commentaires sur cette enquête et croit y voir de la politique.

AMUSEMENTS

Paro Schner

La foule nombreuse qui a assisté aux deux séances du paro Schner hier, a témoigné par ses applaudissements du plaisir qu'elle y a éprouvé.

Les trois Juges en ont recueilli une part considérable, ainsi que Mario et Dunham, sur la triple barre horizontale. Le programme de cette semaine est un des plus attrayants que le paro Schner ait encore offert au public.

Paro Royal

Un tour de force d'une nature encore inconnue à Montréal a été accompli hier soir au paro Royal, en présence de plusieurs milliers de personnes. M. Barthelemy, un Français, qui est un pays depuis quelque temps, a couru durant quatre heures sans prendre un seul instant de repos. Il a commencé avec la séance et il n'a terminé qu'une demi-heure après les musiciens et les acteurs, soit à 11 heures.

A ce moment, il avait le corps aussi sec qu'un bâton. Un grand nombre de personnes se disaient entre elles: "Mais il va se faire mourir."

Cet homme offre de parler qu'il courra durant 11 heures sans s'arrêter et qu'il fatiguera le meilleur cheval.

Hier soir, il a fait 90 fois le tour du rond, ce qui fait une distance parcourue de plus de 20 milles.

La Bande de la Cité fait une excellente musique au paro Royal. Le programme de cette semaine sera le même que celui d'hier. Toner et Frobel, sur la barre horizontale et sur l'échelle volante, ont été les vedettes de la soirée. Les docteurs Frow et Lefreres ont été applaudis et ont réussi à opérer la réduction de la fracture.

Les Caravelles

Le commandant, les officiers et les matelots des caravelles espagnoles assisteront ce soir au paro Schner, au grand concert de gala donné par la société chorale de St-Louis de France.

Jambe fracturée

Un journaliste nommé Charles Dandaneau, à l'emploi de la compagnie Richelieu, à Sorel, s'est fait fracturer la jambe droite, pendant qu'il travaillait dans les hangars de la compagnie. Les docteurs Frow et Lefreres ont été appelés et ont réussi à opérer la réduction de la fracture.

LA TRAGEDIE EDY

Est toujours entourée de mystère

Verdict contre des personnes inconnues

LACOLLE, P.Q., 19.—L'enquête du coroner au sujet du meurtre de la famille Edy est terminée. Le jury, après avoir entendu divers témoignages, a rendu le verdict suivant: "M. Edy, sa femme et sa fille sont morts assassinés par des personnes inconnues."

Cette tragédie restera probablement longtemps encore entourée de mystère. On parle d'individus suspects résidant aux frontières des Etats-Unis, mais il est très probable que l'on parviendra à percer le voile dont on s'entourait les malfaiteurs. Ce crime restera dans les annales du pays comme l'un des plus sombres et des plus mystérieux qui aient été commis.

REMORQUEUR EN FLAMMES

L'œuvre d'un incendiaire

OTTAWA, 19.—Le feu a pris vers trois heures du matin dans la cale du nouveau remorqueur de M. Thos Osborne, de cette ville, et, malgré l'activité qu'on a déployée de toute part pour éteindre les flammes, toute la charpente du vaisseau, excepté la cale, a été brûlée. La cale elle-même a été un peu carbonisée à l'intérieur, et les machines sont en très mauvais état. Le bateau de M. Osborne a été construit à Hull l'hiver dernier, au coût de \$2,000 et n'était pas assuré. Le propriétaire croit que c'est l'œuvre d'un incendiaire, car l'ingénieur ne laissait jamais de feu dans ses fournaies après son départ.

NOUVELLES D'OTTAWA

Sir Adolphe malade à Londres.—Retour de M. Tupper

Coupable de bigamie

OTTAWA, 19.—Un télégramme de Londres annonce que Sir Adolphe Caron est malade à Londres. Rien de grave cependant.

La commission arbitrale pour le remaniement de la province de Québec et d'Ontario, d'un côté, et le gouvernement fédéral, d'autre part, ont adopté un règlement provisoire pour la preuve relative à la question de l'intérêt de ces comités sous le nom de commissaires s'assembler le 10 juillet, à Québec, pour entendre la preuve de date et le lieu de l'enquête: Québec le 14 septembre, Toronto le 12 octobre, Ottawa le 6 novembre et Toronto le 14 décembre.

M. Foster part aujourd'hui pour les provinces maritimes, où il poursuivra pendant quelque temps ses investigations au sujet du tarif. De leur côté, l'honorable M. Bowell, M. Wallace et Wood continueront de recueillir les opinions au sujet du remaniement du tarif, dans la province d'Ontario.

On croit que l'honorable M. C. H. Tupper, agent de l'Angleterre dans la commission arbitrale de la mer de Behring, terminera ses travaux vers la fin de ce mois, et qu'il fera retour à Ottawa vers le 15 de juillet.

Une autre cause importante a été plaidée, samedi, aux assises d'Aylmer. C'était celle de J. Tremblay, accusé de bigamie. Tremblay s'était marié à un certain Canot, et il y a huit ans, de ce mariage il eut cinq enfants. Il partit un jour et sa femme, n'en entendant plus parler, crut qu'il s'était noyé. Tremblay fut trouvé cependant, et depuis lors, dans le canton de Buckingham, vivant avec une autre femme, à qui il s'était marié. La preuve a été écartée contre l'accusé, aussi le jury n'a-t-il délibéré que quelques instants, et Tremblay a été déclaré coupable.

Un individu de haute taille et à l'air vigoureux s'est jeté à l'improvise sur Mme Anne Murphy, de New-York, lui a arraché un sac en cuir qu'elle portait en sautoir, et sautant sur la voie, s'est sauvé à toutes jambes. Cependant plusieurs voyageurs, qui se trouvaient dans le train, se sont lancés à la poursuite du voleur. On a acculé dans une allée obscure et on l'a fini par le capturer après une lutte désespérée. Il n'a pas fallu moins de quatre policiers pour maintenir et attacher ce voleur qui a été emmené ensuite, dans une voiture de police, au poste de Stanton avenue.

Mais ce qui a causé une véritable stupefaction, c'est que le malfaiteur, qui avait encore sur lui le sac volé, a été reconnu pour un ancien lieutenant de police, David Ritchie, qui a commandé pendant plusieurs années divers postes de police situés dans les quartiers les plus populeux de la ville.

SUICIDE EMOUVANT

Un inconnu se jette du pont de Brooklyn et tombe sur le toit d'un hangar

New-York, 19.—Un homme inconnu, âgé d'environ 25 ans, s'est jeté hier soir du pont de Brooklyn et est tombé sur le toit d'un hangar. Il a été tué instantanément. La hauteur de laquelle ce malheureux est tombé, est de 100 pieds environ. Le choc a été si violent, lorsque le corps est tombé sur le toit, que des madriers ont été rompus et des tôles de ferbanc disjointes et tordues.

On n'a rien trouvé dans les vêtements du suicidé qui put faire établir son identité.

On croit, cependant, que son nom est Mulbrénan. Avant de sauter, il a retiré son chapeau et son paletot qu'il a déposés sur le pont. Dans la poche de son paletot, on a trouvé une plaque de cercueil portant comme inscription ces mots: Margaret A. Mulbrénan, morte le 10 juin 1893, à l'âge de 24 ans et huit mois.

NOTRE FROMAGE

Trente premiers prix décernés à notre pays

CHICAGO, 19.—Le concours dans la section fromagère, commencé depuis plusieurs semaines, s'est terminé samedi. Les récompenses ne seront pas annoncées avant quelque temps, mais on rapporte officiellement que le Canada a remporté trente premiers prix; New-York vient ensuite. Les fameux fromages canadiens de onze tonnes a été goûté samedi et trouvé très bon.

CONDAMNE

Pour le meurtre d'un homme vivant

Une dépêche de Galveston (Texas) annonce qu'il vient de se produire une erreur judiciaire sans précédent dans cet Etat et qui est embarrassante, parait-il, beaucoup la justice.

Après un procès qui causa une certaine sensation dans la région, un individu du nom de Peter Meggs, convaincu, sur de simples présomptions, d'avoir commis le meurtre d'un homme vivant, fut condamné aux travaux forcés à perpétuité, et envoyé au pénitencier de l'Etat, à Huntsville, pour y subir sa peine. Pendant ce temps, Ferry se livrait à toutes sortes de méfaits dans une autre partie de l'Etat, et, finalement, s'étant fait condamner à quelques années de travaux forcés, il a été envoyé dans le même pénitencier où était Meggs, son prétendu assassin.

Meggs et Ferry se sont reconnus aussitôt. Mais ce dernier ne pouvait témoigner en justice à cause de sa condamnation. Meggs n'a pas encore pu faire libérer, bien qu'il ait été libéré, par un jugement qui a été rendu en sa faveur sur l'identité de Ferry. Le cas ne s'étant jamais présenté au Texas, les magistrats de cet Etat ne savent que faire. L'affaire cependant a été portée par le Gouverneur de l'Etat, M. Hogg, qui, pour réparer l'erreur judiciaire dont Meggs a été la victime, le graciera probablement dans le plus bref délai possible.

DESASTRE AU MINNESOTA

Deux villes détruites par le feu

ST-DIT, 19.—Une dépêche de Duluth dit: "Les villes de Virginia et Mound, dans l'Etat du Minnesota, ont été détruites par deux feux de forêts qui ont sévi pendant une semaine dans leurs environs. Trois autres villes, Mesosha, Biwabie et Tower ont éprouvé des pertes sérieuses par le feu."

Deux mille personnes se trouvent sans toit et sans pain; tous les magasins entrepôts de vivres et autres ayant été détruits. Les femmes et les enfants ont été logés dans des wagons de marchandises; mais il n'y avait pas une seule maison habitable pour les hommes, et les hommes ont été envoyés dans des tentes.

LES INDIENS S'ENTRENT

PARK RAPIDS, Minn., 19.—Des informations reçues ici annoncent que les Indiens du nord-ouest ont arrivé à Leech Lake, hier après-midi, et a pris possession de l'agence. Le docteur Walker est en fuite, mais il a couru de grands dangers, parce que les Indiens envahissent l'agence. Les Indiens ont détruit les maisons et ont brûlé les tentes. Les Indiens ont été très mécontents, et ont menacé de s'en aller avec d'autres Chipewyas et de causer beaucoup de trouble aux blancs établis le long de la réserve.

CRUAUTE INOUE

Un mari enferme sa femme dans une malle

PARIS, 17.—On mande d'Evreux que la gendarmerie de Neubourg ayant reçu une dénonciation anonyme contre un certain Lebel, accusé de séquestration de femme, se sont rendus chez lui et ont demandé à voir sa femme. Devant le refus du mari, les gendarmes ont procédé à une perquisition en règle, de la cave au grenier; mais toutes leurs recherches furent vaines, et ils allaient se retirer, quand ils aperçurent dans un coin une grande malle dont ils demandèrent la clef.

A peine l'avaient-ils ouverte qu'il apparut, comme un pantin, un homme en habit de chambre, qui qu'on pressa le ressort, Mme Lebel, qui tint ce langage à ses libérateurs: "Entre mon mari et moi, la vie n'est pas tenable. Il ne veut plus que je sorte, et chaque fois qu'il s'absente, il m'enferme dans cette malle où j'étouffe à mort, comme vous pouvez le croire; bref, j'éprouve de terribles souffrances, et il est impossible que cela dure."

Cette affaire aura son dénouement devant le tribunal correctionnel de Louviers.

LE GRAND TRONC

On semble partout favorable au changement

LONDRES, 19.—La nouvelle que MM. George Gould, Forget, McIntyre et autres capitalistes canadiens et américains étaient à discuter la question du contrôle des intérêts du Grand Tronc, a été publiée.

Les principaux directeurs et actionnaires de cette vaste compagnie de chemin de fer ne se montrent pas antipathiques au projet. Plusieurs pensent que si le projet est mis exécution, il aura pour effet de faire hausser le taux des actions. On semble croire que les négociations seront favorables aux capitalistes américains et canadiens, qui contrôleront avant longtemps le trafic du Grand Tronc.

EN FRANCE

Les droits sur les fourrages suspendus

PARIS, 19.—La chambre des députés, par 273 voix contre 233, a voté l'urgence sur une proposition de M. le baron de Mackau, tendant à suspendre jusqu'à nouvel ordre les droits sur les fourrages, en raison de l'extraordinaire sécheresse de l'année. Le gouvernement s'est vivement élevé contre cette proposition, prétendant que l'on pouvait parer au besoin de la situation par d'autres moyens. Au scrutin, la proposition de M. le baron de Mackau a été adoptée par 371 voix contre 105, avec un amendement fixant au 1er juin 1894 le rétablissement des droits anciens.

FINANCE

DIVIDENDES PAYABLES

Banque d'Epargne de la Ville et du district, 38 par part, 3 juillet. Livres fermés du 15 au 30 juin. Commercial Cable Co., 11 pour cent trimestriel, 1er juin. Livres fermés du 1er au 30 juin. Eastern Townships Bank, 31 pour cent, semestriel, 3 juillet. Livres fermés du 15 au 30 juin.

LA "DOMINION BRIDGE CO." A la dernière assemblée de la "Dominion Bridge Company," on a déclaré un dividende de 6 pour cent. Les officiers suivants ont été réélus: MM. James Ross, président; James P. Dawes, vice-président; R. S. Angus, Duncan McIntyre, T. G. Holt, James Cooper et P. Donaldson, directeurs.

LE GRAND-TRONC ENVAI-LENDU? New-York, 19.—George J. Gould est parti pour l'Europe, samedi. Il y demeurera peut-être six semaines. Il a dit, hier, que le Grand-Tronc lui avait été offert, mais qu'il ne se préoccupait pas de l'acheter au prix demandé.

LONDRES, 19.—La nouvelle que MM. George Gould, Forget, McIntyre et autres capitalistes canadiens et américains étaient à discuter la question du contrôle des intérêts du Grand-Tronc, a été publiée dans les journaux de cette ville.

Les principaux directeurs et actionnaires de cette vaste compagnie de chemin de fer ne se montrent pas antipathiques au projet. Plusieurs pensent que si le projet est mis exécution, il aura pour résultat de faire hausser le taux des actions. On semble croire que les négociations seront favorables aux capitalistes américains et canadiens, qui contrôleront avant longtemps le trafic du Grand Tronc.

COMMERCE

MARCHÉ DE GROS

Il s'est produit plusieurs changements notables dans le marché de gros depuis la semaine dernière. En général les cotes ont subi un recul, ce qui a rendu le marché plus aléatoire. Ce recul s'est surtout fait sentir parmi les produits de la ferme.

Les marchés aux grains sont des plus tranquilles et les mouvements sont lents. Les avoines toutefois ont été de bonne affaire, mais les détenteurs ne sont pas faciles à aborder. Cette activité ne s'étend pas jusqu'au delà de Montréal. Les prix du foin ont augmenté et sont formés vu qu'il se trouve en grande demande.

Le No 2 s'est vendu de \$13 à \$13.50 sur les quais. En conséquence, le taux du fret sur le foin est ferme de 35 à 40c.

Peu de changement dans la situation du fromage. Le blanc se vend 90 et le coloré, 91c.

GRAINS

Manitoba, No 2 dur... 80 à 83
3 dur... 79 à 80
Mais, droit payé... 0.58 à 0.62
Sécher, par 34 lbs 100... 0.40 à 0.41
Orges... 0.37 à 0.40
Orges de brasserie... 0.52 à 0.55

FARINES

Blé d'hiver... 3.90 à 4.20
Spring patent... 4.15 à 4.35
Stirling rollers... 3.40 à 3.70
Extra... 3.00 à 3.30
Superfine... 2.60 à 2.95
Fine... 2.25 à 2.55
Farine forte à brouiller... 3.50 à 3.60
Farine forte à brouiller... 3.60 à 4.00
Farine d'avoine, le sac... 1.85 à 2.10
Son... 14.00 à 15.00
Gru... 16.50 à 18.00
Moulée... 20.00 à 23.00

PRODUITS

Canadian short cut... \$21.00 à \$22.25
Porc mesuré le quart... 22.50 à 24.00
Jambon, fumé à la ville, livre... 0.11 à 0.13
Bacon... 0.11 à 0.13
Saindoux... 0.09 à 0.10
canadien
pur... 0.12 à 0.12

PRODUITS DE LA FERME

Fromage... 9 à 12
Fromage... 8 à 12
Beurre nouveau en rou... 13c à 14c
Beurre de créme... 12c à 13c
Des Townships... 10c à 11c
Morrishburg et Brockville... 10c à 11c
De l'Ouest, meilleur... 10c à 11c

LE POIN EN DEMANDE

M. J. V. Keeble, représentant la maison Keeble Bros, Peterborough, Ang., faisant des affaires considérables dans le foin et la paille, est à visiter notre pays, pour l'achat du foin, la récolte ayant complètement manqué dans la Grande-Bretagne. Il a déjà acheté 1500 tonnes de foin à Montréal.

LE COMMERCE DES BESTIAUX

Le "Grona" expédié à Londres 501 bœufs.

Il s'est expédié, la semaine dernière, 4,545 bestiaux du port de Montréal.

Voici le rapport de la cour aux bestiaux de la Pointe St-Charles, pour la semaine dernière:

Mont-Beauf, tous Pcs. Veaux 3463 40 228 458

Restés de la semaine précédente 400

Total pour la semaine 3863 40 228 458

Restés en mains 340

Nous cotons les bestiaux comme suit:

Bœuf à exporter... 4 à 5
Bœuf de boucherie, bons... 4 à 4 1/2
" moyens... 3 1/2 à 4
" qualité inférieure... 2 1/2 à 3 1/2

Porcs... 6 à 7
Moutons... 4 à 4 1/2
Veaux... 2 1/2 à 3 1/2

ARRIVAGES A MONTREAL

Marchandises G. R. Co. 59947
Blé, minots... 12800 2634
Pois, minots... 6400 38555
Orges... 2300
Farine blé, bris... 800 4128
Beurre, caisses... 68 119
Fromage, caisses... 9411 9737

Jambon et bacon, paquets... 13
Suif, barils... 300
Peaux vertes... 35
Whisky en ceps... 113 6
Café, caisses... 483 303
Sarrasin, minots... 1024
Farine d'avoine, barils... 850
Cuir, rouleaux... 30
Tabac, paquets... 45692

Rapport de Beerbohm — Blé de chargement à St. Louis, soutenu fermement; mais, nul, Blé de passage, tranquille, mais calme, mais, fort. Les marchés étrangers sont soutenus.

TROIS CENTES PAR TÊTE DE BÉTAIL

Nous disions dernièrement que les frais d'inspection du bétail partant de Montréal étaient plus élevés de \$300 que ce que rapporte la collection de taxes collectées par tête, imposée pour payer les dépenses de la dite inspection. Pour couvrir cette dépense, le conseil des ministres a décidé d'élever à trois centes par tête les frais de cette inspection.

TOUJOURS LA QUESTION DU BÉTAIL

Le haut-commissaire vient d'envoyer une lettre au ministre de l'Agriculture dans laquelle il dit avoir reçu des plaintes de Liverpool et Glasgow, au sujet de certains animaux rendus hors de service par l'âge ou la maladie, exportés du Canada à ces ports. Plusieurs sont d'une malgreur désespérante.

Pans l'état où se trouve le trafic du bétail canadien, que le bureau d'agriculture propose de faire passer les exportateurs du Canada surveillent très scrupuleusement leurs exportations. On devrait, si l'on veut faire lever l'embargo qui pèse sur le bétail canadien, n'expédier que les animaux les plus recommandables sous tous les rapports.

MARCHÉ AUX CHEVAUX

Voici le rapport du marché aux chevaux de la Pointe St-Charles: Regu durant la semaine... 252 Restés de la semaine précédente 69

Total... 311

Expédiés durant la semaine... 218 Envoyés à la ville... 213 Vendus... 21 Restés en mains... 39

Les 21 chevaux vendus sont de prix moyens.

Il doit arriver aujourd'hui ou demain deux chars de chevaux.

MALLES EUROPÉENNES

Les malles pour la Grande-Bretagne et l'Irlande se ferment comme suit au bureau de poste de Montréal, à 4 15 h. p.m., par le "Spree", N.G. Lloyd.

Mardi, à 4 15 h. p.m., par le "Adriatic", ligne White Star.

Mercredi, à 4 15 h. p.m., par le "Norwegian", Cie Hambourg, American Pk.

Vendredi, à 4 15 h. p.m., par l'"Etruria", supplémentaire.

Vendredi, à 4 15 h. p.m., ligne Cunard.

Mardi, à 7 h. p.m., par le "Patrian", ligne Allan.

Dimanche, à 6 h. a.m., do, supplémentaire.

Les malles pour la France, l'Allemagne, etc., par "La Touraine", ligne transatlantique, vendredi, à 4 15 h. p.m.

LA GUERRE CONTINUE

NEW-YORK, 19.—Les taux du fret transatlantique ont subi une autre diminution, hier. Le Pacifique Canadien a fait une réduction de 10 p. c. au-dessous des prix annoncés par le Southern Pacific. Ce dernier doit réduire ses taux, aujourd'hui, au même niveau que le C.P.R.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Alphonse Gervais et Jos. D. Lacasse, hôteliers, font affaires sous la raison de "Gervais et Lacasse".

Chs. Ephrem Laquette et Jos. Edouard Michaud, marchands, font affaires sous la raison de "Europan Importing Co."

Ambroise Pilon et Bruno Pilon font affaires comme fabricants de beurre sous la raison de "A. Pilon frères."

"The Gurney Massey Company," tel est le nom d'une compagnie incorporée au Canada et dont la principale place d'affaires pour la province de Québec est Montréal. Frédéric M. Massey en est le président.

H. St Pierre, M. J. Harney, W. H. Turner et A. Favreau font affaires sous la raison de "Canadian Confectionary Company."

Divers

Le mur de revêtement du collège Ste Marie, formant le coin des rues Bleury et Dorchester, devra être jeté à terre et reconstruit sur une longueur de 150 pieds. Telle a été la décision de l'inspecteur des bâtiments. Il appert que ce mur a été construit sans fondation.

Des difficultés financières ont forcé l'Evening Star à cesser sa publication. Son propriétaire, M. T. A. Gregg, en a fait la session samedi.

Si nous en croyons les journaux financiers de Londres, M. Kimo Sando, le promoteur bien connu à Montréal de la General Phosphate Corporation, est en faillite.

Samedi, à Ottawa, il a été décidé, par les actionnaires du chemin de fer Pontiac et Pacific Junction, de construire un nouveau pont sur la rivière Ottawa. Ce pont sera d'acier et reposera sur des piliers en pierre.

PARC ROYAL

AVENUE MONT-ROYAL, PRÈS RUE ST-DENIS

Tous les soirs cette semaine: "Toner et Frobel," les rois sur la barre horizontale et trapèze volant.

"M. et Madame De Grau," trapèze et anneaux volants.

"No Won Go," jongleur indien et exercices sur fil de fer.

"Léonice," l'immortable chanteur comique.

"Bande la Cité," Programme choisi.

19, 21, 23

Loterie du Peuple

Comme il est question que les loteries cessent leurs opérations au mois de juillet prochain et afin de faire cesser différents rumeurs mal fondées qui circulent dans nos rues, et pour rassurer le public concernant le paiement des prix gagnants pour les derniers tirages, le gérant de la Loterie du Peuple a déposé à la banque Jacques Cartier \$42,988 en garantie du paiement de tous les lots gagnants au tirage spécial le 27 juin 1893.

Voici la copie du reçu: 4022 LOTS VALANT \$42,

NOUVELLES ANNONCES

AVENDRE - Des Caligraphes-Clavierphes (typewriters) en bon ordre, presque neufs. Caligraphes à louer, \$4 par mois. 164 rue St Jacques. 102-4

AVENDRE - Un jeune chien (Fox Terrier) âgé de 2 mois. Se présenter au No 12 rue St George après 3 hrs p. m. 102-1

AVENDRE - Plusieurs pianos d'occasion, peu d'usage et à des prix très réduits. Entreprise de piano Newcombe, 2344 rue St Catherine. 192-3

AVENDRE - A sacrifier, pour faire de la place pour l'assortiment de l'automne, des pianos et orgues pris en échange pour des

A VENDRE—Un beau piano droit Newcombe, avec caisse en boyer sans nœuds, pédalles douces gradues, jeu complet, garanti, il, \$129 comptant. 192-3

A VENDRE— Deux restaurants, licence payées, prix \$550. Deux magasins cigares, bas prix. Un hôtel à louer meuble. Une boutique de barbier, prix \$60, \$20 comptant balance \$2 par semaine. S'adresser J. Castelli 1572 Notre Dame. 192-1

A VENDRE— A Ste Genevieve comté Jacques Cartier, une maison en pierre sur le bord du fleuve, à 30 accents de l'Hotel...

A VENDRE—Une maison neuve, deux lo-
gements. S'adresser au No 1090, rue de

A VENDRE, sur la barge "Amélie", à Paris, en face de la prison, beau bateau net, convenable pour les enfants et les chiens. — 102—

A LOUER— le haut d'une maison ayant deux chambres; loyer 60 par mois. S'adresser au 108 rue St Laurent. — 102—

GRANDES et petites chambres à louer au No 100 rue St Laurent. — 102—

NOUS DEMANDÉ immédiatement une bonne fille pour une petite famille au No 15 rue St Laurent. — 102—

NOUS DEMANDÉ immédiatement des modistes en robes de première classe, des modistes connaissant les derniers goûts. Ils trouveront au No 106 rue Ste Famille. — 103—

NOUS DEMANDÉ des élèves pour apprendre l'anglais, l'allemand, le russe, le japonais, etc., chez Madame Kellogg. Médaille à l'exposition universelle de Paris. En huit jours de leçons tout est acquis à tous prix. Cours particuliers permanents et roies. Leçons le jour et la nuit. — 103—

ON DEMANDE une couturière pour robes
9 Herrl. 192-1

ON DEMANDE un bon forgeron volturrier
sachant les deux langues. S'adresser
127 rue Guy. 192-2

ON DEMANDE un forgeron pour les vol-
tures, 1306 Notre-Dame. 192-1

ON DEMANDE des forgerons et des aides
forgerons. S'adresser 304 St Paul. 192-2

ON A BESOIN d'une servante au No 1147
rue Mignonne. 192-1

ON DEMANDE une servante au No 396 St
Hubert. 192-1

ON DEMANDE des bonnes filles pour
coudre dans les robes et corsages. 220
Ste Catherine. 122-1

ON A BESOIN d'un margeur pour la
presse Gordon, chez N. F. et V. Guertin
79 St Jacques. 122-1

S'adresser au No 1674 Notre-Dame. 192-1

ON DEMANDE des modistes pour robes.
S'adresser 82a rue des Allemands, 192-3

ON DEMANDE une servante générale pour petite famille. S'adresser 53 rue Mansfield.

ON DEMANDE un écrivain précis, connaissant parfaitement l'anglais et le français. L'applicant devra envoyer, écrit en anglais, une description concise des faits au rapportant à l'importe quel village des environs d'Ottawa. Adresse: M. Y. Z., bureau de poste, boîte 1653, Montréal. 192-3

ON DEMANDE un apprenti boulanger -
16 Lamontagne. 192-1

ON DEMANDE un jeune homme avec une certaine expérience dans le commerce, pour un magasin de gros et détail. S'adresser avec références par lettre M 333. 192-3

On DEMANDE un boulanger chez
E. Legendre, N. 10, rue de la Chapelle, 10.

ON DEMANDE une détaillante pour une confiserie. Elle devra parler anglais et français. S'adresser D. H. Welsh, 41 St. Laurent. 192-3

ON DEMANDE un homme pour travailler dans les voitures; emploi permanent à un bon. Se présenter au No 70 rue Manicoué. 192-3

ON DEMANDE une fille comme commis, parlant et écrivant les deux langues. S'adresser à John Hoolahan, 2186 rue Notre-Dame. 192-1

ON DEMANDE une fille pour aider à la cuisine, au No 36 rue Berri. 192-3

ON DEMANDE un garçon de cuisine, Hôtel Palais Royal, No 546 rue Dorchester. 192-3

ON PRENDRAIT un pen lionneir dans une famille privée. S'adresser 2050 Ste Catherine. 192-2

ON DEMANDE immédiatement 75 bons journalistes pour la Cie du Chemin de fer du Pacifique, passages gratuits, pour partir demain soir. S'adresser a Jos Guertin, Osborne House, pres du depot du Windsor. 192-1

O N DEMANDE une servante ayant de
bonnes références au No 232 rue St An
toine. 192-2

O N DEMANDE une fille pour chambre et
salle à diner. 1902 rue Notre Dame.
192-1

O N DEMANDE un barbier au No 1599 rue
Notre Dame. 192-2

O N DEMANDE une jeune fille pour chambre et
salle à diner. 1902 rue Notre Dame. 192-1

ON 154 St Catherine deux familles sachant cultiver pour fermes, pres Montreal. On exigera des references. 192-1

ON DEMANDE une fille ou femme comme servante generale dans une petite famille, ouvrage facile, pas d'enfants, 451 rue Ste Famille. 192-1

ON DEMANDE une servante au No 1224 rue Mignonne. 192-3

O pour une buvette. 531 rue Dorchester.
192-1

ON DEMANDE pour le Grove, (bocagel)
Berensfield des «servantes de table, de
cuisine, de garde-manger, de buanderie, de
toutes pouvant parler anglais. S'adresser au
24 rue de l'Hôpital.
192-1

ON DEMANDE un *Manchuk*...

O rooms, une servante de table et un garçon pouvant parler l'anglais pour l'ouvrage général. 24 rue Hospital. 192-1

O N DEMANDE une modiste au No 238 rue St Dominique, place permanente et bons gages. 192-1

O N DEMANDE un garçon fort et actif au No 5 Place Royale, à la Montreal Suspender Co. 192-1

Ouvrages faciles, au No 5 Place Royale,
à la Montréal Suspender Co. 192-1

O N DEMANDE une servante générale dans une famille de quatre, parlant un peu l'anglais, lavage et repassage à la maison. S'adresser 55 rue Ste Famille. 192-1

O N DEMANDE un barbier chez Jos. Forget, 233 rue St Jacques. 192-2

O N DEMANDE une servante générale, pas de lavage ni repassage; aussi une bonne; références exigées, au No 784 rue St

ON DEMANDE des contraintrées pour le
travail des tailleur à la rue
York Panto Co 248 rue St Jacques. 192-1

ON DEMANDE un bon *driver* de bière.
S'adresser 225 Place Jacques-Cartier.
192-1

ON DEMANDE un homme bien recom-
mandé pour conduire un express, au No
2229 rue Craig. 192-2

ON DEMANDE une bonne femme ou fille.
No 1628 rue Ontario. 192-1

ON DEMANDE des apprentis chaudron-
niers plombiers. S'adresser A. T. D.
l'ard, 25 St Urbain. 192-2

ON DEMANDE une bonne fille pour une
banderrie. S'adresser 111 rue Algonquin.
192-1



LA NUIT A BORD DE LA "SANTA MARIA."